

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

CH. BOURNISIEN

Fécondité française

Journal de la société statistique de Paris, tome 50 (1909), p. 417-427

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1909__50__417_0

© Société de statistique de Paris, 1909, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 9. — SEPTEMBRE 1909

I

FÉCONDITÉ FRANÇAISE

Le problème de la dépopulation a été, dans ces dernières années, l'objet de nombreuses études qui ont toutes constaté l'amoindrissement de la natalité française, et son infériorité vis-à-vis de l'Europe. Mais le calcul de la natalité, c'est-à-dire du nombre de naissances annuelles pour 100 habitants ne donne pas une idée exacte de la fécondité d'un peuple, car une nation qui compterait peu d'adultes compterait également peu de naissances pour 100 habitants, même si ces adultes étaient très prolifiques; de là des illusions dangereuses. Paris, dont le taux de natalité est satisfaisant, a, en réalité, une fécondité très inférieure (1); le département des Hautes-Pyrénées, où le niveau de la natalité est très bas, est cependant moyennement fécond (2). La même remarque s'applique à la nuptialité et à la mortalité qui sont, l'une relevée, l'autre abaissée par la diminution du nombre et de la proportion des enfants en France.

La nuptialité et la natalité seront donc plus équitablement appréciées par la comparaison du nombre des naissances avec le nombre des femmes en âge de fécondité.

Or, en France, le nombre des naissances illégitimes est à peu près constant depuis 1821 (3); le nombre des mort-nés ne varie guère depuis 1855 (4); et presque

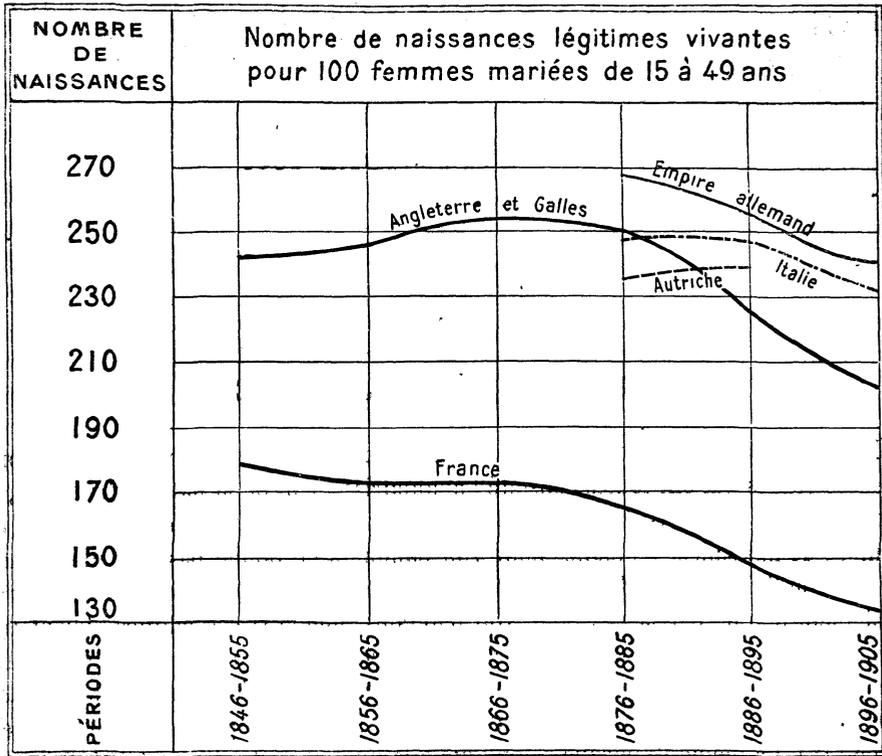
(1) *Annexe à l'Annuaire statistique de la ville de Paris* pour 1905, p. 19. La Seine est un des dix départements les moins féconds depuis 1860.

(2) Natalité des Hautes-Pyrénées, 1,68 en 1905 (natalité moyenne de la France : 2,07). Fécondité dans les Hautes-Pyrénées, 13,73 en 1901 (nombre de naissances légitimes vivantes pour 100 femmes mariées de 15 à 49 ans) [fécondité moyenne de la France environ 13,50]. La fécondité a été calculée en divisant le nombre de femmes mariées de 15 à 49 ans, donné par le recensement de 1901, par le nombre d'enfants légitimes vivants nés en 1901.

(3) Environ 70.000 par an (*Annuaire statistique*, année 1906, p. 10-11). La proportion de naissances vivantes illégitimes pour 100 habitants a même légèrement baissé depuis 1835 (*Annexe à l'Annuaire statistique de la ville de Paris* pour 1905, p. 20).

(4) Environ 45.000. Depuis 1876 il n'est plus que de 35 à 40.000 (*Annuaire statistique*, année 1906, p. 10-11).

tous les enfants nés vivants ont pour mères des femmes de 15 à 49 ans (1). Si la natalité s'affaiblit en France, c'est donc la fécondité des femmes mariées de 15 à 49 ans qui en est responsable. De fait, depuis un demi-siècle, la fécondité légitime française est la plus basse de toute l'Europe (2), ainsi que le montre le graphique suivant, où pour plus de clarté figurent seules les grandes puissances (3) :



D'autre part on trouve en France, sur 1.000 femmes de 15 à 49 ans, plus de femmes mariées que dans le reste de l'Europe, depuis 1850 (4) (Voir graphique, p. 419).

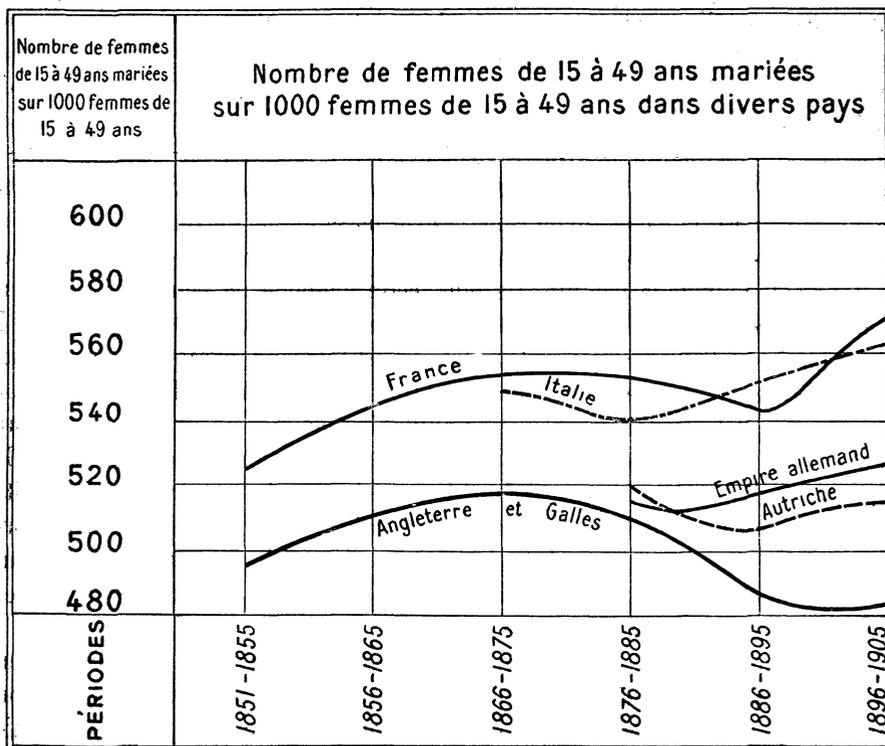
(1) En effet, pour des mères de 50 ans et plus, on ne compte en moyenne, pendant la période 1802-1895 que 901 naissances (vivantes et mort-nées) annuelles, 614 pour la période 1896-1900; 691 pour la période 1901-1905. Enfin, 0,01 % seulement des enfants légitimes vivants, nés en 1905, ont des mères de moins de 15 ans, et 0,02 % en 1906. (*Statistique annuelle du mouvement de la population, années 1905-1906*, p. xxxii, xxxiv).

(2) D'après les proportions publiées pour toute l'Europe par la *Statistique internationale du mouvement de la population*, Paris, 1907, p. 191-198. Il faut prendre garde toutefois que, dans certains pays, ce n'est pas le nombre de naissances pour 100 femmes de 15 à 49 ans, mais le nombre de femmes de 15 à 49 ans accouchées qui a été calculé.

(3) On ne possède pas pour l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie les renseignements antérieurs à 1876.

(4) *Statistique internationale du mouvement de la population*, p. 191-198. Pour chaque période les proportions sont celles d'un recensement effectué entre les deux années limites. Par exemple, pour l'Allemagne, c'est la proportion donnée par le recensement de 1890 qui figure en regard de la période 1886-1895. De toute l'Europe, il n'y a que la Bulgarie, la Serbie et la Hongrie qui aient un coefficient de nuptialité supérieur à celui de la France.

La France est ainsi le pays d'Europe où les femmes en âge de fécondité sont le plus souvent mariées et le plus rarement prolifiques. Quels peuvent être les mobiles de cette étrange stérilité (1)?



I

Il faut tout d'abord écarter les causes d'ordre physiologique. On ne peut, sans doute, démontrer qu'elles sont sans action sur la natalité (2), mais l'unanimité des opinions, des expériences quotidiennes et incessamment renouvelées dément l'hypothèse d'une déchéance de la race. La restriction de la fécondité est donc volontaire, et tout le problème de la natalité tient dans l'énoncé de cette question : pourquoi les ménages français limitent-ils le nombre de leurs enfants?

La réponse est malaisée parce qu'elle doit s'appliquer à cinq millions d'unions en

(1) Il faut noter que, dans toute l'Europe, depuis 1870-1880, la fécondité légitime s'abaisse régulièrement, mais moins rapidement qu'en France.

(2) Ces causes pourraient être : l'alcoolisme, mais les départements du Nord, très alcooliques, sont prolifiques, et dans le Midi on trouve peu d'alcool et peu d'enfants; la tuberculose, mais elle n'est guère plus meurtrière en France qu'en Autriche, d'après RONNE, *La Lutte sociale contre la tuberculose*, Paris, 1897; les maladies vénériennes, mais elles ne font pas plus de victimes en France qu'à l'étranger, V. LEVASSEUR, *La Population française*, Paris, 1889, tome II; une aptitude moindre à la fécondité, mais sur chaque classe de recrutement on ne trouve guère que 600 exemptés pour maladies pouvant entraîner l'impuissance, notamment en 1894, 1895, 1896 et 1903, 1904, 1905, V. *Compte rendu annuel du ministre de la guerre sur le recrutement de l'armée*, années correspondantes, p. 52 (les Français

Âge de fécondité (1), et qu'on ne possède pas de moyens d'investigation assez puissants et assez précis pour dégager les motifs réels de cette stérilité persistante et générale.

Deux méthodes peuvent être employées simultanément pour évaluer sommairement ces causes : l'une indirecte ou statistique, l'autre directe ou monographique. La première recherche si l'affaiblissement de la natalité ne coïncide pas avec les relèvements ou la dépression d'un indice économique ou social, avec la diffusion de la richesse, par exemple, et l'augmentation du nombre des propriétaires, etc. Les défauts de cette méthode sont visibles : coïncidence n'implique pas corrélation. Si, dans une région, l'effectif des propriétaires s'accroît en même temps que l'effectif de la classe pauvre, la fécondité de celle-ci peut masquer la stérilité de ceux-là, et faire conclure — à tort — que la présence d'un grand nombre de propriétaires n'abaisse pas le taux de la natalité. De plus, cette méthode ne peut envisager que des causes assez générales pour s'étendre au tiers ou à la moitié des naissances. Il ne serait pas juste d'affirmer qu'un département est infécond, parce qu'on y constate une proportion élevée de fonctionnaires [10 % par exemple de la population active] (2) ; en effet, ces fonctionnaires ne pourraient annuellement produire — au maximum — que le dixième des naissances vivantes : influence négligeable sur la natalité générale du département. Il faut donc se borner à étudier si l'infécondité coïncide partout avec le développement de l'agriculture, l'accroissement de la fortune privée, l'absence de la grande industrie, etc. La méthode statistique ne peut ainsi donner que des résultats trop synthétiques, trop généraux pour expliquer les causes infiniment variées de la stérilité.

Les inconvénients de la méthode monographique sont inverses. Elle étudie en effet, dans chaque cas particulier, les mobiles effectifs, agissants, de la restriction volontaire ; elle pose, en somme, à chaque ménage, cette question : pourquoi limitez-vous à un ou à deux le nombre de vos enfants ? Est-ce par désir de jouir, besoin d'économie, ambition d'une position supérieure..., etc. ? Si la réponse est sincère, la conclusion qu'on en tire est irréprochable, mais elle ne vaut que pour le cas examiné, et, comme on se heurte à l'impossibilité radicale d'envoyer ce questionnaire à tous les ménages de France, la méthode monographique ne fournit que des résultats incomplets, trop analytiques pour être généralisés. C'est pourquoi ce procédé d'enquête a rarement été utilisé jusqu'ici (3).

expatriés en Algérie y sont aussi prolifiques que les autres colons) ; une hygiène de la race défectueuse, mais la mortalité n'est pas plus élevée en France qu'en Europe, et les causes de décès y sont les mêmes, V. *Statistique annuelle*, 1904, p. 541-594 ; enfin la diminution de la disproportion d'âge des époux.

(1) Pour la détermination du nombre d'unions aptes à la reproduction, voir p. 421, 3^e paragraphe.

(2) En 1856, on comptait 1,9 fonctionnaires pour 100 habitants ; le Var, qui en contenait le plus grand nombre possédait 12,2 % de fonctionnaires. (*Album de Statistique graphique du recensement de 1886*, planche XVI, n^o 38).

(3) Sauf par A. DEMOÏNT, *La Natalité de Saint-Pierre-de-Clairac*, Paris, 1901 ; *De l'Infécondité chez certaines populations industrielles*, Nancy, 1900 ; *La Natalité à Bréhat, dans le canton de Paimpol, dans les îles de Ré et d'Oléron, dans les cantons de Fouesnant, Liellebonne, Beaumont-Hague, d'Isigny, de Saint-Livrade*, et chez les Flamands de Dunkerque (*Bulletin et mémoire de la Société d'anthropologie de Paris*, années 1888-1891, et *Mémoires de l'Association française pour l'avancement des sciences*, années 1893 et 1895). J'ai employé ce procédé pour 128 familles de Paris, de l'Oise, de l'Aisne et de la Somme. Consulter aussi les monographies cités par M. MARCH, *Rapport sur les causes professionnelles de dépopulation*, Melun, 1905, p. 71-76.

Dans une étude rationnelle des causes de la natalité, les statistiques doivent donc être prises comme base d'appréciation, et les monographies comme moyen de contrôle.

La première question qui se pose est de savoir combien il y a en France de ménages en âge de fécondité, et comment ils se répartissent dans les grandes catégories professionnelles. Ces renseignements sont utiles à connaître pour ne pas risquer d'attribuer à une classe peu nombreuse (la bourgeoisie par exemple) le malthusianisme de la race française.

Les unions en âge de fécondité sont celles où le mari a de 18 à 59 ans (1), la femme de 15 à 49 ans. En 1901, 60,90 % des hommes de 18 à 59 ans, soit 6.502.000 sont mariés ; 57,67 % des femmes de 15 à 49 ans, soit 5.705.000 sont mariées (2). Mais on ne peut affirmer que ceux-ci soient tous mariés avec celles-là, puisqu'on trouve au moins 795.000 hommes de 18 à 59 ans qui ne peuvent être les époux de femmes de 15 à 49 ans (3) ; et il pourrait arriver également qu'un très grand nombre de femmes en âge de fécondité soient mariées avec des hommes de plus de 60 ans. Cette éventualité est improbable, parce que la différence d'âge moyenne des époux, en France, est de moins de dix ans (4) ; de plus, lorsqu'un homme de 18 à 59 ans se marie, aujourd'hui, il y a 99 chances sur 100 qu'il épouse une femme de 15 à 49 ans, et la réciproque est vraie (5).

On peut donc admettre que presque toutes les femmes de 15 à 49 ans mariées le sont avec des hommes de 18 à 59 ans. Il y avait ainsi en 1901 à peu près cinq millions de ménages en âge de fécondité à qui l'on peut attribuer les naissances des années postérieures.

Pour savoir la part de chaque profession dans les naissances annuelles, il faudrait, en l'absence de statistiques officielles donnant la nuptialité professionnelle, connaître, dans chaque groupement de population, le nombre des ménages en âge d'avoir des enfants (6). On peut le calculer en cherchant combien d'agriculteurs, d'ouvriers, etc. de 18 à 59 ans sont mariés, et combien de femmes âgées de 15 à 49 ans dans l'agriculture, l'industrie, etc., sont en puissance d'époux. Ce calcul est très long, car, dans chaque profession, les chefs d'établissement, employés, etc.,

(1) Pour 100 naissances légitimes vivantes, 0,34 proviennent de pères de moins de 20 ans en 1904, 0,30 en 1905, 0,36 en 1906 ; et 1,99, 1,98, 1,87 de pères de 50 ans et plus (*Statistique annuelle du mouvement de la population*, année 1905-1906, p. xxxiii).

(2) *Annuaire statistique*, année 1906, p. 13.

(3) Il y a en effet 6.502.000 hommes de 18 à 59 ans mariés, et seulement 5.705.000 femmes de 15 à 49 ans mariées, soit une différence de 797.000.

(4) A Paris notamment 86,4 % des ménages admettent une différence d'âge de moins de 10 ans (*Annexe à l'Annuaire statistique de la ville de Paris pour 1905*, p. 25). Le mari est généralement plus âgé que sa femme.

(5) Il y a chaque année environ 1.200 femmes de 15 à 49 ans, sur 300.000, qui épousent des hommes de 60 ans et plus ; et 2.500 hommes de 18 à 59 ans qui se marient avec des femmes de 50 ans et plus ; en 1886, 1.590 femmes et 2.780 hommes, sur 283.208 sont mariés dans ces conditions ; en 1896, 1.346 femmes et 3.000 hommes sur 290.151 ; en 1906, 1.264 femmes et 2.586 hommes sur 306.487. Consulter les *Statistiques annuelles du mouvement de la population* des années correspondantes.

(6) Il faut calculer, dans chaque profession, le nombre d'hommes et de femmes respectivement âgés de 18 à 59 ans et de 15 à 49 ans, puis chercher, d'après les coefficients de nuptialité spéciaux à chaque groupe, combien, sur ces hommes et ces femmes sont mariés. En supposant que ceux-ci soient tous mariés avec celles-là, le nombre d'hommes de 18 à 59 ans, mariés, dans chaque profession, donne le nombre de ménage aptes à avoir des enfants.

ont un coefficient de nuptialité différent (1). L'inconvénient le plus grave est qu'on ignore le coefficient de nuptialité par âge dans les sous-groupes et qu'on accumule les erreurs en raisonnant comme si les hommes de 18 à 59 ans étaient aussi fréquemment mariés que les hommes de 60 ans et plus.

Il est plus simple et moins conjectural d'apprécier seulement la capacité de reproduction de chaque profession, en calculant par profession le nombre d'hommes en âge de virilité (2). Voici comment se répartissent les 10.676.785 hommes de 18 à 59 ans que possède la France (3) :

Profession	Nombre d'hommes de 18 à 59 ans
Agriculture	3.951.443
Industrie	3.887.292
Commerce	694.799
Professions libérales	187.529
Personnes attachées aux	
} soins personnels	178.238
} services publics	1.080.603
Sans profession (4)	696.881
Nombre d'hommes de 18 à 59 ans	<u>10.676.785</u>

En admettant que toutes les naissances proviennent de pères âgés de 18 à 59 ans, et que ceux-ci, dans chaque profession, prolifèrent proportionnellement à leur nombre (5), la part probable de chaque groupe de population dans les naissances annuelles est la suivante :

Groupes de population	Sur 100 naissances, combien appartiennent à chaque groupe ?
Agriculture	37
Industrie	36
Commerce	6
Professions libérales	1
Personnes attachées aux	
} soins personnels	1
} services publics	10
Sans profession	9

La part la plus importante revient à l'agriculture et à l'industrie qui, à elles seules, peuvent produire les trois quarts des naissances, les autres professions se partageant le dernier quart.

Il serait intéressant de faire le même calcul pour les grandes nations européennes dont la population encadre celle de la France, car la stérilité française, justement parce qu'elle est unique en Europe, devrait s'expliquer par un grand fait

(1) C'est-à-dire calculer à part, dans chaque profession, le nombre de chefs d'établissement mariés, d'employés mariés, etc.

(2) Soit de 18 à 59 ans. Les éléments de ce calcul sont fournis par le *Recensement de 1901*, tome IV, p 586-587, 602-603, 618-619, 634-635, 644-645.

(3) *Recensement*, tome IV, p. 38, les étrangers compris.

(4) C'est-à-dire sans profession spécifiée. On a retranché des chiffres de chaque profession les hommes dont l'âge n'était pas déclaré.

(5) Ces deux conventions ne sont adoptées que faute de connaître la fécondité réelle dans chaque profession.

économique ou social. Les statistiques internationales ne permettent pas de savoir combien de ménages « utiles » existent dans chaque profession ; mais presque tous les enfants qui naissent ayant pour pères des hommes de 20 à 59 ans, il suffit de rechercher si ces hommes sont actifs ou non, et dans quelles professions ils sont engagés (1) :

**Population active masculine
et nombre d'adultes de 20 à 59 ans dans divers pays**

États	Nombre d'hommes de 20 à 59 ans	Population active masculine	Différence entre la population active et le nombre d'hommes de 20 à 59 ans (2)
Russie d'Europe . .	20.172.954	18.896.983	+ 1 million environ
Empire allemand . .	13.258.020	15.538.946	— 2 millions environ
Autriche-Hongrie . .	10.505.348	13.982.055	— 3 millions environ
France	10.009.334	12.910.565	— 3 millions environ
Royaume-Uni.	9.865.360	12.951.186	— 3 millions environ
Italie	7.174.387	10.999.065	— 4 millions environ

Dans presque tous les pays, il y a plus d'hommes actifs que d'hommes de 20 à 59 ans ; ce qui prouve qu'un grand nombre d'adultes de moins de 20 ans, et de plus de 60 travaillent ; ce qui prouve également que presque toute la population masculine de 20 à 59 ans exerce une profession, et qu'à cet égard la France ne fait nullement exception à la règle. On peut donc poser que, dans les grandes nations, presque tous les enfants ont pour pères des hommes actifs.

Voici la répartition professionnelle de la population active en Europe :

Répartition professionnelle de la population active en Europe (3)

États	Années du recensement	Sur 100 personnes actives, combien dans chaque groupe :			
		Industrie, mines	Agriculture, pêche	Transports, commerce	Autres professions
Allemagne	1895	37,4	37,5	10,6	14,5
Autriche-Hongrie	1900	17,8	63,4	5,7	13,1
Russie	1897	17,9	58,3	7,1	16,7
Italie	1901	24,5	59,4	7,4	8,7
Belgique	1900	41,6	21,1	11,7	25,6
Royaume-Uni	1901	55,7	12,4	12,1	19,8
Moyenne de 6 pays d'Europe.	»	32,4	42	9,1	16,4
France	1901	32,8	41,4	11,7	13,8

La France est placée, notamment pour l'agriculture et l'industrie, à peu près au centre de l'Europe.

(1) *Recensement de 1901*, tome IV. p. 971-987.

(2) Le signe (—) indique que la population active masculine est supérieure au nombre d'hommes de 20 à 59 ans. Le chiffre (+), qu'elle est inférieure à ce nombre.

(3) LANDRY, *Manuel d'économie*, Paris, 1908, p. 295.

La natalité dans l'agriculture. — Si la France est malthusienne, ce n'est donc pas parce qu'elle contient un nombre exagéré de cultivateurs, d'industriels ou de gens sans profession. Mais ce résultat est vague, car l'égalité de proportion des agriculteurs en France et en Allemagne n'implique pas égalité de fécondité dans les deux pays. La fécondité agricole dépend, dans une certaine mesure, du régime de la terre; l'exploitation des forêts et des pâturages, demandant peu de travail, demande peu d'enfants, et si la France était entièrement couverte de forêts, ou aménagée en pâturages, on s'expliquerait que la natalité rurale fût médiocre, inférieure à celle des autres puissances; mais la répartition des natures de culture est à peu près la même dans les grands États européens (1) :

Surfaces cultivées en milliers d'hectares et proportion pour cent des catégories de culture

États	Terres labourables	Vignobles	Forêts	Terres labourables	Prairies, pâturages	Vignobles	Forêts	Terres incultes
				‰	‰	‰	‰	‰
France	28 507	1 788	9 251	53,7	15,0	5,3	17,0	9,0
Allemagne	26 392	135	13 956	51,2	11,5	»	27,2	9,9
Autriche-Hongrie	25 435	506	18 783	33,6	26,8	1,1	29,8	8,5
Grande-Bretagne	5 114	»	1 217	39,0	27,9	»	4,7	28,4
Irlande	1 546	»	»	28,6	56,3	»	1,7	13,4
Italie	17 832	3 920	4 092	29,2	25,8	6,6	18,1	19,3
Espagne	11 429	1 707	8 484	»	»	»	»	»

En particulier la France et l'Allemagne sont placées dans des conditions de culture presque identiques (même étendue de sol cultivable, même proportion de terres labourées, prairies, terres incultes, etc.).

La très petite exploitation (inférieure à 1 hectare) est généralement moins fréquente en France que dans les autres pays (2) :

Répartition des catégories d'exploitations en Europe

États	Limites des exploitations	Années	Proportion des exploitations	
			en nombre	en surface
France	inférieures à 1 hectare	1892	39,21 %	2,68 %
Angleterre, Écosse	de 0,40 à 2 hectares	1895	22,68	1,13
Belgique	inférieures à 1 hectare	1895	66,6	»
Allemagne	inférieures à 2 hectares	1895	58,13	5,56
États-Unis	inférieures à 4 hectares	1900	4,7	0,2

Même remarque pour la grande exploitation (supérieure à 40 hectares). Ce qui domine en France, c'est l'exploitation de 1 à 10 hectares (3), occupant de 1 à 4 ouvriers (4) : mais en résumé il n'y a pas grande différence, au point de vue de l'étendue des cultures, entre la France et les autres pays.

(1) Si l'on excepte la Grande-Bretagne où les pâturages sont très nombreux. Les chiffres du tableau ci-dessus sont donnés par LANDRY, *Manuel d'économie*, Paris, 1908, p. 309-316.

(2) BOURGUIN, *Les Systèmes socialistes et l'évolution économique*, Paris, 1897, tome II, p. 425 et suivantes.

(3) 45,90 % des exploitations, en France, en 1892 sont comprises entre 1 et 10 hectares; 29 % en Belgique; 28,80 en Angleterre (2 à 8 hectares). (BOURGUIN, *op. cit.*, p. 425 et suivantes).

(4) 73,5 % des établissements agricoles, en 1901, occupent de 1 à 4 salariés (*Recensement de 1901*, t. IV, p. 189).

Des trois grands modes d'exploitation (métayage, fermage, faire-valoir direct), le métayage est partout peu important : il occupait en France, en 1882, 6,42 % des terres, et 17,5 % aux États-Unis. Le fermage, qui a souvent été invoqué comme une cause de faible natalité, est relativement moins développé en France qu'ailleurs (1) :

Sur 100 exploitations agricoles, en Europe, combien sont affermées?

États	Années	Proportion du fermage	
		en nombre	en surface
France.	1892	19,2 %	36,3 %
Allemagne.	1895	46,91	12,38
Belgique	1895	72,12	50,3
Hollande	1895	42,59	»
Angleterre	1896	84,5	85,8
États-Unis.	1900	13,1	»

Le fait caractéristique de l'exploitation agricole française, c'est l'extension du faire-valoir direct :

Sur 100 exploitations agricoles en Europe, combien sont administrées par leurs propriétaires?

États	Années	Proportion du faire-valoir	
		en nombre	en surface
France.	1892	74,60 %	52,8 %
Belgique,	1895	27,88	49,37
Hollande	1895	57,41	»
Angleterre.	1896	11,7	14,2
États-Unis.	1900	64,7	»

Si l'on excepte les États-Unis placés dans des conditions spéciales, le premier rang revient à la France, et comme il y avait en 1892, en France, 3.287.275 propriétaires exploitants, dont 52,5 % ne cultivaient que leurs terres (2), on comprend que l'influence de cette catégorie d'agriculteurs sur la natalité soit appréciable (3). De fait, les départements où le faire-valoir direct est le mode d'exploitation normal ou unique, sont les départements situés au sud de la ligne Vendée-Var, c'est-à-dire les plus malthusiens de France (4). La règle n'est pas absolue : ce mode d'exploitation ne coïncide pas partout avec la stérilité, parce que son influence sur la natalité est au plus de 25 %, et que la majorité des naissances ne provient pas des propriétaires exploitants. Ainsi, l'extension du faire-valoir direct est une des causes, mais non la seule, de l'infécondité agricole.

On peut se demander si le développement de l'agriculture dans une région n'est

(1) *BOURGUIN, op. cit.*, p. 441 et suivantes.

(2) *LANDRY, op. cit.*, p. 613.

(3) En effet, ces agriculteurs sont tous chefs d'exploitations, or 72,21 % des chefs d'exploitations agricoles sont âgés de moins de 60 ans (*Recensement de 1901*, tome IV, p. 208); 2.406.614 propriétaires exploitants seraient donc en âge d'avoir des enfants. Or sur 100 chefs d'exploitations agricoles, 89,30 % sont mariés, d'où 2.149.106 cultivateurs propriétaires de 20 à 59 ans seraient mariés. On peut admettre qu'en 30 ans ils ont 3 enfants (taux de fécondité un peu au-dessus de la moyenne). Ainsi le nombre de leurs naissances annuelles serait d'environ 214.910 : ce qui fait le quart à peu près des naissances annuelles de la France.

(4) *Album de statistique agricole. Résultats de l'enquête décennale de 1882*, planche xx.

pas lui-même un facteur de dépopulation ; mais, en comparant les quarante-deux départements où l'agriculture occupe plus de 59 % des hommes actifs au reste de la France, on remarque que le taux de la natalité y était en 1831-1840 à peu près égal au taux des autres départements et qu'actuellement il est même légèrement supérieur (1). Ainsi la courbe de la natalité agricole a même allure que la courbe générale ; elle subit le mouvement de dépopulation sans le précipiter ou le ralentir. Nous avons vu qu'une des causes de l'affaiblissement de la natalité y était l'extension prise par le faire-valoir. M. March, dans son beau travail sur les causes professionnelles de la dépopulation, a montré que les départements agricoles où la baisse de la natalité était, depuis soixante ans, la plus considérable étaient précisément ceux où l'on comptait en 1892 le plus de petites exploitations [de 0 à 10 hectares] (2).

Ainsi, le morcellement, d'une part, et de l'autre, l'exploitation directe semblent les deux causes principales de l'amointrissement de la natalité agricole. Et on comprend aisément qu'un petit propriétaire exploitant, qui cultive ses terres, soit très attaché au domaine qu'il met en valeur, et n'ait d'autre ambition que de l'arrondir, dût-il se priver pour acquérir. L'amour du paysan français pour « sa terre » est bien connu, et il n'est pas rare de voir un cultivateur emprunter pour acheter un champ qui lui fait envie, ou qui « joute » son exploitation. Or, un homme qui a la passion de s'enrichir, par l'épargne ou par des acquisitions foncières, est rarement disposé à accroître ses charges, en créant une nombreuse famille. Tel est du moins le mobile qui, logiquement, semble dominer la conduite du cultivateur. Ce mobile est-il tout-puissant ? Est-ce le seul ? Nous n'en savons rien, parce que les penchants, le caractère du paysan nous échappent : ses mœurs, son genre de vie sont trop différents des nôtres ; peu causeur et très retors, il se laisse rarement pénétrer, et cache presque toujours sa pensée. Enfin le paysan n'agit que suivant son intérêt et cherche dans toute chose son avantage et son profit. Il est donc infiniment probable que sa fécondité se proportionne aux besoins de sa culture, et monte ou descend avec le prix de la main-d'œuvre agricole.

Mais la question est justement de savoir pourquoi la majorité des cultivateurs croit avoir intérêt, depuis un demi-siècle, à réduire le nombre de ses enfants. Cette réduction a probablement pour cause les progrès du machinisme. L'introduction des machines à battre qui, aujourd'hui, sont employées partout, l'invention des faucheuses, des moissonneuses mécaniques, etc., ont permis de faire face à une production plus intense avec un moins grand nombre de bras (3) ; de là une émigration d'adultes assez importante (4) ; de là aussi un abaissement de natalité remarquable (5).

(1) MARCH, *ouv. cité*, p. 78-81. D'après les chiffres qu'il donne on peut calculer que, pour la période 1831-1840, la natalité moyenne des 42 départements agricoles était de 2,87 % ; celle des autres départements, de 2,88 ; en 1891-1900, ces chiffres étaient respectivement 2,14 et 2,13 %.

(2) *Ibid.*, p. 81.

(3) Dans ses monographies, A. DUMONT, constate partout que la terre est mieux entretenue et plus productive, bien que le nombre des cultivateurs ait diminué. Voir les ouvrages cités plus haut, p. 420, note 3. Consulter aussi le tableau de l'accroissement des machines à vapeur cité par M. MARCH, *op. cit.*

(4) Sur l'émigration constante des ruraux vers les villes, consulter les tableaux établis par département pour la période 1872-1888, par LEVASSEUR, *op. cit.*, t. III, p. 314-315. De même, BOURGUIN, *op. cit.*, t. II, p. 441 et suivantes.

(5) *Statistique annuelle du mouvement de la population*, années 1899-1901, p. LXXII. La natalité

Le machinisme n'est qu'une des causes de l'oliganthropie rurale : elle est encore la conséquence naturelle ou imprévue des progrès de l'hygiène (1), du goût de l'économie (2), de l'ambition d'une fonction publique, etc. Il est impossible de savoir comment les causes se combinent, se renforcent ou se détruisent : tout varie avec les régions (3) et l'état de l'agriculture. Une étude générale doit se borner, sous peine d'erreur, à déterminer des causes générales, qui semblent être, pour l'agriculture, l'extension de l'exploitation directe et les progrès du machinisme.

La natalité dans l'industrie. — On considère généralement l'industrie comme prolifique, ceci est inexact parce que le terme d'industrie est trop synthétique. Il englobe à la fois les patrons, les ouvriers, les employés, dont les conditions d'existence et de travail sont très différentes ; il ne distingue pas les divers modes de travail (à domicile, en fabrique, en manufacture). Or la fécondité varie certainement avec la position sociale ; mais, comme on ne connaît pas la natalité propre à chaque groupe industriel, on est obligé de considérer l'industrie comme un tout homogène, dans lequel la natalité est uniforme, et il faut se contenter de rechercher si le « goût » plus ou moins développé de l'industrie n'est pas l'indice d'une plus ou moins grande fécondité.

(A suivre.)

Ch. BOURNISIEN
